

## Cadre de développement des compétences et attentes par stage

### Préambule

Ce document présente les indicateurs de développement des compétences pour chacun des stages du programme et illustre la progression attendue jusqu'à l'entrée en pratique. Les **nouveautés** propres à chaque stage sont mises en évidence en caractères gras, tandis que les exigences des stages précédents doivent demeurer observables tout au long du parcours. Le niveau indiqué pour chaque critère correspond au niveau attendu, tel que défini dans l'échelle de cotation de chaque stage. Ces repères visent à soutenir une évaluation cohérente et alignée avec la grille d'évaluation utilisée à chaque étape.

La gradation offre la possibilité d'identifier la progression de la personne étudiante en cours ou en fin de stage, notamment lorsque le niveau du stage en cours n'est pas atteint.

	Stage I	Stage II	Stage III	Stage IV
<b>Expertise clinique</b>				
<b>EC 1.2 Acquérir les savoirs associés à la démarche clinique d'évaluation et d'intervention.</b>	Sous-compétence combinée dans la grille de stage avec EC2.1, EC2.2, EC2.3, EC2.8 et EC2.9			
<b>EC 2.1 Analyser la demande de services.</b>	EC 2.1 - <b>Identifie</b> les informations pertinentes et manquantes de la demande initiale ou de suivi.	EC 2.1 - <b>Comprend la priorisation</b> donnée à la demande initiale ou de suivi selon les informations pertinentes.	EC 2.1 - <b>Priorise</b> la demande initiale ou de suivi selon les informations pertinentes.	EC 2.1 - <b>Justifie la priorisation donnée</b> à la demande initiale ou de suivi selon les informations pertinentes.

	Stage I	Stage II	Stage III	Stage IV
<b>Expertise clinique - suite</b>				
<b>EC 2.2 Identifier les éléments pertinents d'une entrevue complète, incluant une anamnèse.</b>	EC 2.2 - <b>Identifie</b> les sujets d'intérêt et les précisions nécessaires.		EC 2.2 – <b>Structure l'entrevue</b> selon la pertinence des sujets d'intérêt et leurs précisions.	EC 2.2 – <b>Adapte l'entrevue</b> au motif de consultation en se basant sur les hypothèses cliniques ou les objectifs d'intervention.
<b>EC 2.3 Élaborer un plan d'évaluation.</b>	EC 2.3 – <b>Applique</b> le plan d'évaluation du milieu.	EC 2.3 – <b>Élabore le plan d'évaluation</b> en se basant sur les hypothèses cliniques et les objectifs d'intervention.	EC 2.3 – <b>Anticipe les modifications au plan d'évaluation</b> selon les résultats attendus et le contexte du client.	EC 2.3 – <b>Ajuste le plan d'évaluation en temps réel</b> selon les résultats obtenus et les interactions avec le client et de son entourage.
<b>EC 2.4 Réaliser la collecte de données.</b>	EC 2.4 – Organise l'environnement pour la passation des tests, incluant le matériel.			
	EC 2.4 – Applique les procédures de bases pour la passation des tests incluant les consignes.			
	EC 2.4 – Collige adéquatement les données.	EC 2.4 – Collige adéquatement les données et les <b>observations</b> .		
	EC 2.4 – <b>Se questionne</b> sur la validité des résultats obtenus	EC 2.4 – <b>Analyse</b> la validité des résultats obtenus	EC 2.4 – <b>S'assure</b> d'une bonne validité des résultats obtenus	
<b>EC 2.5 Ajuster au besoin le plan d'évaluation.</b>	Idem à 2.3 – combiner 2.3 et 2.5 dans la grille de stage			
<b>EC 2.6 Évaluer le niveau de réalisation des habitudes de vie et les facteurs pouvant influencer la qualité de vie.</b>	EC 2.6 – Interroge le client sur son <b>niveau de participation</b> aux activités.	EC 2.6 – Interroge le client sur son niveau de participation aux activités, <b>incluant les facteurs personnels et environnementaux</b> .	EC 2.6 – Interroge le client sur son niveau de participations aux activités <b>en tenant compte de ses attentes</b> ainsi que les facteurs personnels et environnementaux.	EC 2.6 - <b>Priorise</b> les besoins du client en tenant compte de ses attentes ainsi que les facteurs personnels et environnementaux.

	Stage I	Stage II	Stage III	Stage IV
<b>Expertise clinique - suite</b>				
<b>EC 2.7 Utiliser adéquatement l'équipement selon les standards, incluant l'étalonnage, l'entretien et la résolution de problèmes techniques.</b>	EC 2.7 - Utilise adéquatement l'équipements selon les standards.	EC 2.7 - Utilise adéquatement l'équipements selon les standards <b>incluant l'étalonnage et l'entretien.</b>	EC 2.7 - Utilise adéquatement l'équipements selon les standards, incluant l'étalonnage, l'entretien et <b>la résolution de problèmes techniques.</b>	
<b>EC 2.8 Interpréter les données concernant les habiletés et déficits sur le plan de l'audition ou de l'équilibre et des facteurs extra-auditifs associés.</b>	EC 2.8 - Met en relation les informations de l'entrevue avec les résultats.	EC 2.8 - Met en relation <b>toutes</b> les informations recueillies (entrevue, résultats) avec les hypothèses cliniques émises.	EC 2.8 - Met en relation toutes les informations recueillies (entrevue, résultats, facteurs personnels et environnementaux) <b>avec les hypothèses cliniques émises.</b>	EC 2.8 - <b>Hiérarchise les hypothèses cliniques</b> émises en tenant compte de toutes les informations recueillies (entrevue, résultats, facteurs personnels et environnementaux).
<b>EC 2.9 Sélectionner les objectifs d'intervention et être en mesure de les justifier.</b>	EC 2.9 - Identifie les objectifs d'intervention en les justifiant.	EC 2.9 - Identifie les objectifs d'intervention <b>selon les besoins du client</b> en les justifiant.	EC 2.9 - <b>Priorise</b> les objectifs d'intervention selon les besoins du client en les justifiant.	EC 2.9 - <b>Adapte</b> les objectifs d'intervention selon <b>l'évolution du client, ses priorités et le plan d'intervention interdisciplinaire</b> , le cas échéant.
<b>EC 2.10 Sélectionner les moyens d'intervention et être en mesure de les justifier.</b>	EC 2.10 - <b>Identifie</b> des moyens d'intervention en les justifiant.		EC 2.10 - <b>Choisit</b> des moyens d'intervention selon les intérêts, les facteurs personnels et environnementaux du client en les justifiant.	
<b>EC 2.11 Planifier la mesure des progrès et de l'efficacité de l'intervention.</b>	N/A	EC 2.11 - <b>Planifie</b> la mesure des progrès et de l'efficacité de l'intervention.	EC 2.11 - <b>Évalue</b> les progrès du client et l'efficacité des interventions.	EC 2.11 <b>Ajuste</b> les interventions en fonction des progrès du client et de l'efficacité de l'intervention.

	Stage I	Stage II	Stage III	Stage IV
<b>Expertise clinique - suite</b>				
<b>EC 2.12 Réaliser les interventions technologiques (sélection, ajustement, vérification et validation des aides auditives).</b>	N/A	EC 2.12 – <b>Applique</b> les interventions technologiques ciblées par la personne superviseure (sélection, ajustement, vérification et validation des aides auditives).	EC 2.12 – <b>Choisit</b> les interventions technologiques en les justifiant (sélection, ajustement, vérification et validation des aides auditives).	EC 2.12 – <b>Adapte</b> les interventions technologiques <b>selon les objectifs et les facteurs personnels et environnementaux</b> en les justifiant (sélection, ajustement, vérification et validations des aides auditives).
<b>EC 2.13 Réaliser les interventions éducatives, thérapeutiques, administratives et autres.</b>	EC 2.13 - <b>Applique</b> une intervention <b>ciblée par l'audiologiste</b> , selon les outils et protocoles en vigueur dans le milieu.	EC 2.13 - <b>Identifie</b> les interventions pertinentes ciblées selon les outils et protocoles en vigueur dans le milieu, en les justifiant.		EC 2.13 - <b>Réalise</b> les interventions <b>éducatives, thérapeutiques, administratives</b> et autres, selon les outils et protocoles en vigueur dans le milieu.
<b>EC 2.14 Évaluer les progrès du client et l'efficacité des interventions.</b>	Sous-compétence combinée dans la grille de stage avec EC 2.11, EC 2.14 et EC.15			
<b>EC 2.15 Ajuster les interventions en fonction des progrès du client ou des résultats notés.</b>	Sous-compétence combinée dans la grille de stage avec EC 2.11, EC 2.14 et EC 2.15			
<b>EC 2.16 Formuler les conclusions audiologiques.</b>	EC 2.16 - <b>Synthétise</b> les données recueillies en identifiant les éléments essentiels.	EC 2.16 - <b>Priorise</b> les données recueillies en tenant compte du motif de consultation, de la participation et des facteurs personnels et environnementaux.	EC 2.16 - <b>Formule les conclusions</b> audiologiques justes en tenant compte du motif de consultation, de la participation et des facteurs personnels et environnementaux.	
	EC 2.16 - <b>Établit des liens</b> entre les données et les hypothèses cliniques.			
	N/A		EC 2.16 – <b>Formule un pronostic</b> plausible.	

	Stage I	Stage II	Stage III	Stage IV
<b>Expertise clinique - suite</b>				
<b>EC 2.17 Formuler les recommandations en tenant compte du pronostic.</b>	EC 2.17 - <b>Identifie</b> des recommandations globales pertinentes.	EC 2.17 - <b>Ajuste</b> les recommandations selon toutes les informations recueillies (entrevue, résultats) et les hypothèses cliniques émises.	EC 2.17 - Ajuste les recommandations selon toutes les informations recueillies (entrevue, résultats, <b>facteurs personnels et environnementaux</b> ) et les hypothèses cliniques émises.	
<b>EC 2.18 Sélectionner l'information pertinente et juste à transmettre (à l'oral et à l'écrit).</b>	EC 2.18 - <b>Nomme</b> les informations pertinentes relatives aux résultats d'évaluation.	EC 2.18 - <b>Sélectionne</b> l'information pertinente et juste à transmettre (à l'oral et à l'écrit)		
<b>EC 2.19 Mettre fin au suivi.</b>	N/A	EC 2.19 - <b>Identifie</b> des facteurs favorables à une fin de suivi.	EC 2.19 - <b>Reconnaît</b> qu'il est temps de mettre fin au suivi, en le justifiant.	
<b>Érudition</b>				
<b>ER 2.1 Utiliser différentes méthodes/outils favorisant l'apprentissage autonome.</b>	ER 2.1 - <b>Utilise différentes méthodes/outils</b> favorisant l'apprentissage autonome (résumés de notes de cours, aide-mémoire, lecture d'approfondissement).		ER 2.1 - <b>Est proactif dans la recherche de méthodes/outils</b> favorisant l'apprentissage autonome (résumés de notes de cours, aide-mémoire, lecture d'approfondissement).	
<b>ER 2.2 Réinvestir les apprentissages dans de nouvelles situations.</b>	ER 2.2 - Réinvestit les apprentissages dans de nouvelles situations.			
<b>ER 3.3 Rechercher des données dans les sources pertinentes.</b>	N/A	ER 3.3 - Recherche des données dans les sources pertinentes.		
<b>ER 3.4 Analyser les données.</b>	N/A	N/A	3.5, 3.6 - combiner dans la grille de stage	
<b>ER 3.5 Critiquer les données.</b>	N/A	N/A	3.5, 3.6 - combiner dans la grille de stage	
<b>ER 3.6 Utiliser les données scientifiques.</b>	N/A	ER 3.6 - <b>Utilise</b> les protocoles et normes en vigueur dans le milieu.	ER 3.6 - <b>Compare</b> les résultats obtenus avec les protocoles et normes en tenant compte de leurs limites.	
			ER 3.6 - <b>Analyse</b> les protocoles et normes utilisées (différence entre milieux ou avec l'enseignement).	

	Stage I	Stage II	Stage III	Stage IV
<b>Érudition – suite</b>				
<b>ER 3.7 Transmettre ses connaissances.</b>	N/A	N/A	ER 3.7 - Partage ses connaissances issues de la littérature, de l'enseignement ou de son expérience à ses collègues et superviseurs.	
<b>Collaboration</b>				
<b>COL 2.1 Démontrer des habiletés de base associées à une pratique collaborative.</b>	Sous-compétence combinée dans la grille de stage avec COL 2.1, COL 4.2			
<b>COL 3.1 Collaborer avec d'autres professionnels dans une approche intégrée des services aux clients.</b>	N/A	<b>COL 3.1 - Distingue l'apport des autres</b> professionnels et partenaires dans une approche intégrée des services aux clients.	<b>COL 3.1 - Sollicite l'expertise des autres</b> professionnels et partenaires dans une approche intégrée des services aux clients.	<b>COL 3.1 - Porte un regard critique sur l'expertise des autres</b> professionnels et partenaires dans une approche intégrée des services aux clients.
<b>COL 3.2 Mettre à contribution son expertise d'audiologiste dans un cadre de collaboration.</b>	N/A	<b>COL 3.2 - Échange ses connaissances</b> avec les autres professionnels et partenaires.	<b>COL 3.2 - Partage son avis professionnel</b> avec les autres professionnels et partenaires.	<b>COL 3.2 - Justifie son avis professionnel</b> auprès des autres professionnels et partenaires.
<b>COL 3.3 Interagir selon les divers rôles et responsabilités des membres de l'équipe.</b>	<b>COL 3.3 - Connait</b> les divers rôles et responsabilités des membres de l'équipe incluant le personnel administratif.	<b>COL 3.3 - Ajuste</b> son rôle au sein l'équipe en tenant compte du contexte et des autres membres incluant le personnel administratif.	<b>COL 3.3 - Interagit</b> selon les divers rôles et responsabilités des membres de l'équipe, incluant le personnel administratif et les partenaires.	
<b>COL 4.1 Respecter les différences personnelles et professionnelles entre les collègues.</b>	<b>COL 4.1 - Respecte</b> les différences personnelles et professionnelles entre les collègues.			

	Stage I	Stage II	Stage III	Stage IV
<b>Collaboration – suite</b>				
<b>COL 4.2 Favoriser une dynamique d'équipe positive.</b>	COL 4.2 - <b>Accepte les commentaires ou suggestions</b> de tous les membres de l'équipe, incluant les autres stagiaires, le cas échéant.		COL 4.2 - <b>S'adapte</b> pour faciliter le travail de chacun des membres de l'équipe et du milieu de stage.	COL 4.2 - <b>Est proactif dans la recherche de solution</b> pour faciliter le travail de chacun des membres de l'équipe et du milieu de stage.
<b>COL 4.3 Gérer les malentendus et les conflits pour améliorer sa collaboration.</b>	COL 4.3 - <b>Reconnaît les situations</b> qui nécessitent la résolution de problème (erreur à l'horaire, gestion de l'espace, divergence d'opinion ou d'approche clinique).	COL 4.3 - <b>Participe à la résolution de problème</b> (erreur à l'horaire, gestion de l'espace, divergence d'opinion ou d'approche clinique).	COL 4.3 - <b>Adopte une approche constructive</b> dans la résolution problème (erreur à l'horaire, gestion de l'espace, divergence d'opinion ou d'approche clinique).	
<b>Communication</b>				
<b>COM 2.1 Planifier les échanges.</b>	Sous-compétence combinée dans la grille de stage avec COM 2.3 et COM 2.4			
<b>COM 2.2 Utiliser les techniques d'entretien, de base verbales et non verbales, en contexte clinique.</b>	COM 2.2 - Démontre une écoute active (expressions faciales, hochements de tête, posture, contact visuel, renforcement verbal).			
	N/A	COM 2.2 - <b>Intègre</b> quelques techniques d'entretien de base (reflet, reformulation...).	COM 2.2 - <b>Sélectionne</b> les techniques d'entretien de base afin d'assurer la compréhension de tous les interlocuteurs incluant soi-même.	
<b>COM 2.3 Ajuster la communication aux interlocuteurs et à leurs caractéristiques.</b>	COM 2.3 - Adapte son <b>niveau de langage</b> aux interlocuteurs et au contexte.		COM 2.3 - Adapte la <b>communication</b> aux interlocuteurs et au contexte, incluant le <b>choix de la modalité</b> .	
<b>COM 2.4 Ajuster la communication au contexte.</b>	Sous-compétence combinée dans la grille de stage avec COM 2.1 et COM 2.3			

	Stage I	Stage II	Stage III	Stage IV
<b>Communication – suite</b>				
<b>COM 2.5 Ajuster les échanges de façon à ce que le client prenne une décision éclairée en tenant compte des preuves scientifiques et de ses préférences.</b>	N/A	COM 2.5 - Présente les options potentielles (avantages vs limites) en tenant compte des preuves scientifiques.	COM 2.5 - Présente les options potentielles appuyées sur le <b>profil du client</b> en tenant compte des preuves scientifiques.	COM 2.5 - Ajuster les échanges de façon à ce que le client prenne une <b>décision éclairée</b> en tenant compte des preuves scientifiques et de ses préférences.
<b>COM 2.6 Utiliser des échanges respectueux et empathiques.</b>	COM 2.6 - Utilise des échanges respectueux et empathiques.			
<b>COM 3.1 S'exprimer à l'oral de façon structurée, précise et dans une forme correcte.</b>	COM 3.1 - S'exprime à l'oral dans une forme correcte.	COM 3.1 - S'exprime à l'oral de façon <b>structurée</b> , dans une forme correcte.		COM 3.1 - S'exprime à l'oral de façon structurée, <b>précise</b> et dans une forme correcte.
<b>COM 3.2 S'exprimer à l'écrit de façon structurée, précise et dans une forme correcte.</b>	COM 3.2 - S'exprime à l'écrit dans une forme correcte.	COM 3.3 - S'exprime à l'écrit de façon <b>structurée</b> , dans une forme correcte.		COM 3.2 - S'exprime à l'écrit de façon structurée, <b>précise</b> et dans une forme correcte.
<b>Promotion de la santé</b>				
<b>PS 1.2 Connaître l'environnement politique, réglementaire et associatif des programmes en santé auditive</b>	Sous-compétence combinée dans la grille de stage avec PS 3.1			
<b>PS 2.1 Identifier les facteurs de risque et de protection à la santé auditive.</b>	PS 2.1 - <b>Identifie les facteurs</b> de risque et de protection à la santé auditive.	PS 2.1 - <b>Détermine les moyens</b> favorisant une saine santé auditive. (Ex. : Protocoles de suivi, action préventive, stratégies de communication...)	PS 2.1 - <b>Encourage l'utilisation des moyens</b> favorisant une saine santé auditive dans une vision de santé globale.	
<b>PS 2.2 Déterminer les moyens favorisant une saine santé auditive.</b>	Sous-compétence combinée dans la grille de stage avec PS 2.1, PS 2.2 et PS 2.3			
<b>PS 2.3 Promouvoir les moyens favorisant une saine santé auditive.</b>	Sous-compétence combinée dans la grille de stage avec PS 2.1, PS 2.2 et PS 2.3			

	Stage I	Stage II	Stage III	Stage IV
<b>Promotion de la santé – suite</b>				
<b>PS 3.1 Tenir compte de l'environnement politique, réglementaire et associatif des programmes en santé auditive dans l'orientation des clients vers les ressources appropriées.</b>	N/A	PS 3.1 - <b>Connaît</b> les critères et les limites d'admissibilité des programmes d'accès pour la population (Ex. : RAMQ, Agir tôt...)	PS 3.1 - <b>Tient compte</b> de l'environnement politique, réglementaire et associatif des programmes en santé auditive dans l'orientation des clients vers les ressources appropriées. (Ex. : corridors de services, aides en vente libre...)	
<b>PS 4.1 Promouvoir les valeurs, le rôle et les compétences de la profession.</b>	N/A	PS 4.1 - <b>Explique</b> les rôles et les responsabilités de l'audiologiste à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire.	PS 4.1 - <b>Reconnaît</b> ses pleines responsabilités à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire.	PS 4.1 - <b>Prend ses pleines responsabilités</b> à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire.
<b>Gestion</b>				
<b>G 1.1 Acquérir les savoirs associés à la gestion dans un milieu.</b>	Sous-compétence combinée dans la grille de stage avec G 2.2, G 3.1			
<b>G 2.1 Gérer son temps de façon saine et efficace.</b>	G 2.1 - Est conscient de la gestion du temps dans un échéancier proposé par la personne superviseure.	G 2.1 - Applique des stratégies de gestion de temps afin de respecter les échéanciers.	G 2.1 - Applique des stratégies de gestion du temps afin de respecter les échéanciers de façon saine et efficace.	G 2.1 - Priorise ses tâches en respectant les échéanciers de façon saine et efficace.
<b>G 2.2 Planifier ses services en fonction des ressources disponibles et du modèle d'organisation du milieu.</b>	N/A		G2.2 – Organise les tâches selon la pertinence et l'impact sur la clientèle et l'équipe (ajout imprévu de tâches, bris, commande de matériel, tâches administratives ...).	G2.2 - Anticipe l'impact sur la clientèle et l'équipe des décisions prises concernant l'organisation des tâches (ajout imprévu de tâches, bris, commande de matériel, tâches administratives ...).
<b>G 3.1 Réfléchir à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de ses services selon les meilleures pratiques.</b>	N/A		G3.1 – Explique les buts et les contraintes de l'organisation des services (gestion et priorisation de liste d'attente, harmonisation des pratiques, outils technologiques ...)	
<b>G 3.2 Appliquer les mesures de contrôle des infections et la gestion des risques.</b>	G3.2 – Applique les mesures de contrôle des infections et la gestion des risques.			

	Stage I	Stage II	Stage III	Stage IV
<b>Professionalisme</b>				
<b>PR 2.1 Démontrer des comportements conformes aux valeurs et aux règles en vigueur à l'Université et dans les milieux cliniques</b>	PR 2.1 - Applique les politiques de fonctionnement de l'établissement (tenue vestimentaire, procédures de consultation et de tenue des dossiers...).			
	PR 2.1 - Respecte les attentes et exigences du contexte de stage (respect des échéanciers, formulaires remplis...).			
<b>PR 2.2 Démontrer des comportements conformes aux règles déontologiques de la profession.</b>	PR 2.2 - Respecte le secret professionnel et la confidentialité des informations relatives au stage lui-même (relation avec les pairs et les membres de l'équipe du milieu).			
	PR 2.2 - Applique le code de déontologie et le règlement sur la tenue de dossiers.			
<b>PR 2.3 Démontrer des comportements conformes aux règles éthiques.</b>	Sous-compétence combinée dans la grille de stage avec PR 2.4			
<b>PR 2.4 Démontrer les habiletés propres au processus de délibération éthique.</b>	N/A	PR 2.4 - <b>Reconnaît</b> les situations éthiques.	PR 2.4 - <b>Comprend tous les éléments</b> d'une situation éthique (divergence d'opinion, valeurs, impacts de chaque position) incluant ses propres biais.	PR 2.4 - <b>Propose un plan d'action éthique</b> adapté au contexte en tenant compte des divergences d'opinion, des valeurs, des impacts de chaque position, incluant ses propres biais.
<b>PR 3.1 Démontrer sa capacité à porter un jugement critique sur l'ensemble de ses compétences.</b>	PR 3.1 - Identifie ses forces et points à améliorer en regard de ses compétences.	PR 3.1 - Identifie ses forces et points à améliorer en regard de ses compétences <b>en tenant compte des facteurs ayant influencé sa performance</b> (connaissances, contexte, émotions, préparation).	PR 3.1 - <b>Démontre</b> sa capacité à porter un <b>jugement critique</b> sur ses compétences en tenant compte de la <b>rétroaction reçue</b> et des facteurs ayant influencé sa performance (connaissances, contexte, émotions, préparation).	PR 3.1 - Démontre sa capacité à porter un jugement critique sur ses compétences <b>de manière autonome</b> en tenant compte des facteurs ayant influencé sa performance (connaissances, contexte, émotions, préparation).
<b>PR 3.2 Ajuster sa pratique selon le jugement critique porté sur l'ensemble de ses compétences.</b>	PR 3.2 - Ajuste sa pratique selon les commentaires reçus.		PR 3.2 - Ajuste sa pratique selon le jugement critique porté sur ses compétences <b>en reconnaissant ses limites et le besoin d'aide.</b>	

	Stage I	Stage II	Stage III	Stage IV
<b>Professionalisme – suite</b>				
<b>PR 3.3 Prendre les moyens pour poursuivre le développement de ses compétences.</b>	PR 3.3 - Identifie des moyens pertinents pour favoriser le développement de ses compétences.	PR 3.3 - Priorise les moyens pertinents pour favoriser le développement de ses compétences.	PR 3.3 - Prendre les moyens pour poursuivre le développement de ses compétences en s'ajustant, au besoin.	
<b>PR 3.4 Reconnaître les situations problématiques (professionnalisme, déontologie, éthique).</b>	Sous-compétence combinée dans la grille de stage avec PR 2.2, PR 2.3, PR 2.4			